



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

Division du personnel enseignant 1er degré

DIPE

Affaire suivie par :

Pascale OTTO-CESARINI

Tél : 04.93.72.63.66

Mél : ia06-dipe2@ac-nice.fr

53, Avenue Cap de Croix

06 181 Nice Cedex 2

Nice, le 9 septembre 2020

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale des Alpes Maritimes

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré
Mesdames et messieurs les principaux de
SEGPA annexées aux collèges
Mesdames et messieurs les professeurs
des écoles et instituteurs

Objet : Recrutements et détachements des personnels à l'étranger – année scolaire 2021-2022

Référence : Note de service du 6 août 2020

La présente note présente les **différentes campagnes de candidatures** concernant :

- ▶ les postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (**AEFE**)
- ▶ la Mission laïque française (**MLF**) ou l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (**AFLEC**)

I - DISPOSITIONS GENERALES

Elles s'appliquent aux seuls candidats fonctionnaires titulaires du ministère de l'Éducation nationale au moment du dépôt, se trouvant en activité, congé parental, disponibilité ou détachement en France ou à l'étranger, et justifiant d'au moins **deux ans de services effectifs** dans la fonction.

Sont proposés des postes de directeur d'école, conseiller pédagogique auprès de l'IEN, enseignant maître-formateur en établissement. Pour les postes à responsabilité particulière, les candidats doivent avoir les titres requis et doivent pouvoir justifier d'une expérience avérée et récente des fonctions demandées.

Aucun départ en poste n'est possible **avant réception de l'arrêté individuel de détachement signé par la DGRH.**

Si les candidats sollicitent, simultanément, un changement de département et une demande de détachement la même année, **priorité sera donnée au changement de département obtenu.**

II – INSTRUCTION ET ENVOI DES DOSSIERS

Chaque opérateur ou association propose, sur son site internet, les différents types de postes à pourvoir dans les établissements qui lui sont rattachés.

Les candidats sont donc invités à consulter régulièrement les sites internet suivants :

AEFE : <http://www.aefe.fr/>

MLF : <http://www.mlfmonde.org/>

Aflec : <http://www.aflec-fr.org/>

Le bon déroulement des différentes étapes (candidature, recrutement, demande de détachement) implique le respect des échéances ainsi que la transmission de dossiers complets et conformes.

Les candidats sont invités à consulter régulièrement les sites internet pour vérification des dates qui peuvent être modifiées.

Destination du détachement	Saisie et constitution des dossiers	Transmission des dossiers complétés & signés
Postes AEFE (en qualité d'expatrié)	téléchargement sur le site de l'AEFE http://www.aefe.fr du 3 au 24 septembre 2020 inclus	un exemplaire avec les pièces administratives demandées à l'IEN, qui les transmettra à la DSDEN, <u>DIPE 2, bureau 242</u> , avant le : Vendredi 28 septembre 2020, 12h00, délai de rigueur
Mission laïque française à l'étranger ou l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture	téléchargement sur le site : http://www.mlfmonde.org ou http://www.aflec-fr.org du 1^{er} septembre au 31 octobre 2020 inclus	un exemplaire à l'IEN qui le transmettra à la DSDEN, DIPE 2, bureau 242, avant le Samedi 31 octobre 2020, 12h00 délai de rigueur

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H